

FICHE CRÉÉE

Nom : Leroy
 Prénoms : Romain, Joseph Surnoms : _____

Numéro matricule du recrutement : 254
 Classe de mobilisation : 1912

ÉTAT CIVIL.
 Né le 20 mai 1892, à St Georges d'Espinauche, canton d' HEYRIEUX, département d' L'ISERE, résidant à St Georges d'Espinauche, canton d' HEYRIEUX, département d' L'ISERE, profession d' cultivateur, fils de Jean Pierre et de Massot Genevieve, domiciliés à St Georges d'Espinauche, canton d' HEYRIEUX, département d' L'ISERE
 Marié à _____

SIGNALEMENT.
 Cheveux châtain clair, Yeux bleu foncé
 Front large, Nez rectiligne
 Visage roulé, Renseignements physiologiques complémentaires : _____
 Taille : 1 mètre 68 centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.
 Marques particulières : _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° 84 de la liste du canton d' HEYRIEUX
 Classé dans la 1 partie de la liste en 19 13.

Degré d'instruction : 2
 CORPS D'AFFECTATION.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSÉS.
Incorporé à Compter du 10 Octobre 1913
Envoyé au Corps et Soldat de 2^e classe
le dit jour soldat de 1^{re} classe le 9 août 1917 - Eut en
service commandé de 22 mars 1918 à Ronca (Italie) 1 mois officier de
décor. N. P. N. n° 9451 du 18. 4. 1918 - Secours de 150 jours le 6 août 1918
à M^{me} Leroy (mère).

Armée active. 30^e B^{on} Chateaux à pied
 Disponibilité et réserve de l'armée active.
 Armée territoriale et sa réserve.

incorporé au 30 ^e Bataillon de Chasseurs à pied			
compter du 10 Octobre 1913			
Arrive au Corps le 10 Octobre 1913			
Chasseur de 2 ^e classe 10 Octobre 1913	30 ^e	2 ^e	€
Chasseur de 1 ^{re} classe le 9 août 1917	30 ^e	1 ^{re}	€
Supérieur de 1 ^{re} class le 9 août 1917	30 ^e	1 ^{re}	€
Admi à la 5 ^e C ^o le 2 mars 1918	30	5 ^e	€
Eut en service commandé			€

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates.	Communes.	Subdivisions de régions.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.
Allemagne: du 2 août 1914
au 23 mars 1918

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Le 4 mars 1914 a été atteint à l'index de la
main gauche entre les 2^e et 3^e phalanges d'une
hémorragie (accident) survenue dans le
service. Blessé au combat du 10 août
1915 - Plaque superficielle de l'avant
bras gauche par éclat d'obus - Cité à 1/2
du 30/30^e n° 188 du 8 oct 1915 " Blevé en se
portant courageusement sous un violent
bombardement à l'attaque d'une position
ennemie très fortement organisée " Cité
1/2 du 30/30^e n° 92 du 6. X^{is} 1915 " ont fait
part aux combats du 20. 7. au 6. 8. 1915 à
la suite desquels le 1^{er} a été cité à 1/2
de l'armée. se sont distingués par leur
bravoure " Cité à 1/2 de la Brigade
n° 163 du 30. 7. 1916 " Eut à son poste
de combat en faisant vaillamment son
devoir " Croix de guerre avec 3 étoiles
de bronze

PÉRIODES D'EXERCICES.	1 ^{re} dans 1	Supplémentaires dans 1
	2 ^e dans 1	
	Armée territoriale.	Supplémentaires dans 1
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services ont été comptés dans un tableau spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).